

## Intervention de la délégation française le 17/02/2021

### Préparation informelle du SBSTTA-24 – Item 3 : Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020

C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour partager avec vous les perspectives et les priorités de la France pour le cadre de suivi du cadre stratégique mondial pour la biodiversité post-2020, c'est-à-dire le point 3 de l'ordre du jour du SBSTTA-24.

- Nous sommes globalement satisfaits des recommandations proposées telles qu'elles sont formulées, et en particulier de la structure du cadre de suivi avec **des indicateurs de base, des composantes de cibles et d'objectifs, et des indicateurs complémentaires** pour permettre aux Parties d'utiliser différents niveaux de détail, en fonction de leur pertinence, des connaissances scientifiques et des ressources disponibles, et de faire en même temps les efforts nécessaires pour développer de bonnes pratiques pour leur suivi.
- Nous soutenons fermement l'idée de **fournir un ensemble d'indicateurs pour d'éventuels ajouts de cibles ou d'objectifs**. Si des cibles et/ou de nouveaux objectifs sont proposés lors de la prochaine négociation de l'OEWG-3, cet ensemble d'indicateurs déjà préparé permettrait de ne pas attendre la COP16 pour commencer à suivre leur mise en œuvre.
- La France souligne l'importance de définir un petit nombre d'indicateurs principaux communs aux parties permettant le suivi des principaux éléments du cadre post-2020. Ces indicateurs principaux devront être adoptés lors de la COP15.
- Par exemple, concernant la cible 2, la France soutient l'inclusion d'un indicateur principal relatif au pourcentage de couverture des aires protégées. Cet indicateur devrait également inclure les autres mesures efficaces de conservation par zone (OECMs). De plus, il est important que la question de la protection de 30% des terres **et** de 30% des mers soit plus clairement reflétée.
- La France souligne l'intérêt du développement d'indicateurs et d'indices, comme [l'ESGAP \(Environmental Sustainability Gap\)](#), qui se base sur 22 indicateurs pour mesurer l'écart entre l'état actuel de fonctions environnementales essentielles et leur état soutenable.
- La France est également d'avis que **les composantes des cibles et objectifs devraient être ajoutées au cadre de suivi et à la décision correspondante de la COP**. En effet, tous les objectifs et cibles devraient comporter au moins un indicateur. Il serait donc logique que la ventilation des composantes des différents objectifs et cibles soit intégrée dans le cadre de suivi afin d'organiser correctement les indicateurs et de faciliter le rapportage.
- Nous souhaiterions par ailleurs que ces composantes soient intégrées dans un tableau spécifique dans le cadre du suivi pour faciliter le rapportage.
- La France est favorable à l'idée d'adopter des versions actualisées du cadre de suivi lors des prochaines réunions de la COP, ce qui permettrait d'ajuster son contenu au fur et à mesure de la mise en œuvre du cadre stratégique mondial pour la biodiversité post-2020 et des progrès scientifiques, assurant ainsi sa viabilité et sa pertinence.
- Nous soutenons également la proposition de se référer à 2020 comme base de référence pour la mise en œuvre du cadre post-2020, sauf indication contraire.
- **Pour les objectifs et cibles qui ne disposent pas encore d'indicateurs adéquats, les autorités françaises souhaitent que le SBSTTA soit mandaté pour travailler à combler ces lacunes d'ici la COP16.**
- De plus, il est crucial de prendre davantage en compte les **approches des droits humains, la sensibilité au genre, la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales et l'équité intergénérationnelle, qui ne sont pas encore suffisamment pris en compte dans le cadre de suivi et ses indicateurs.**

- Enfin, la France recommande qu'une version actualisée de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes soit pleinement alignée sur le cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020, en proposant des sous-objectifs ou des composantes spécifiques, comme ceux proposés dans le document d'information 20 du SBSTTA 24 qui a été préparé par le [Partenariat Mondial pour la conservation des plantes](#).
- Nous attendons avec impatience la suite de cette discussion, et le SBSTTA-24 pour continuer à travailler sur le cadre de suivi du cadre stratégique mondial pour la biodiversité.